



Une nouvelle écriture des référentiels de diplôme professionnel

Une nouvelle présentation des référentiels

- Le référentiel de diplôme, annexe de l'arrêté de création du diplôme:
 - document réglementaire et prescriptif, dont le contenu peut avoir une certaine permanence dans le temps
 - de format limité à une cinquantaine de pages, lisible et compréhensible pour l'ensemble des acteurs et partenaires
 - constitué de 3 parties: référentiel professionnel, référentiel de certification, référentiel de formation
- Des documents complémentaires, plus facilement actualisables, apportant des précisions pour la mise en œuvre des formations et des évaluations

Les objectifs retenus

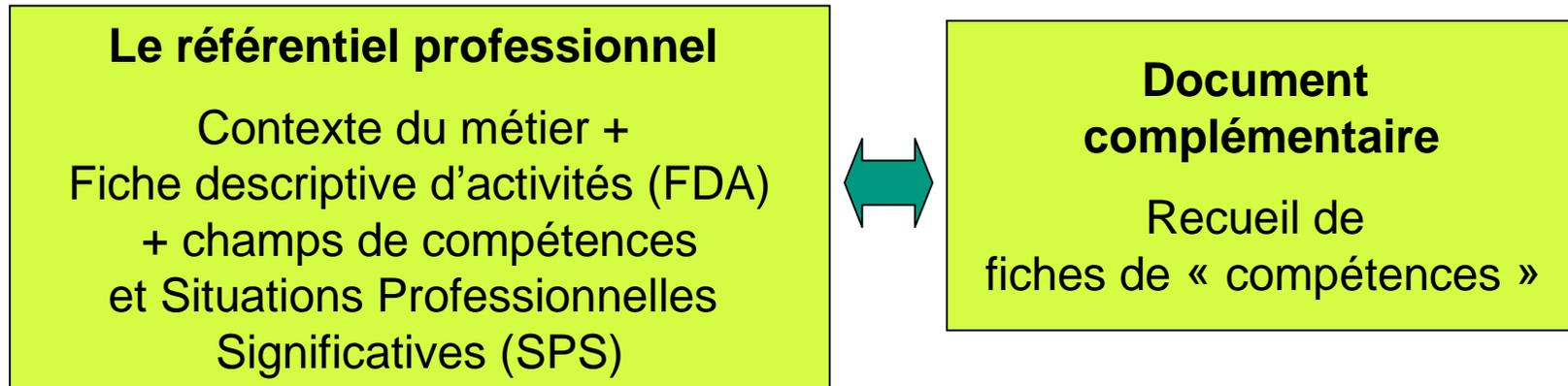
- Proposer un document plus lisible à destination des différents acteurs et partenaires
- Faciliter l'actualisation des contenus de formation
- Permettre une contextualisation de l'enseignement en fonction des conditions locales
- Mieux prendre en compte les différents publics en formation
- Faire du référentiel de certification un élément central pour la délivrance de diplôme
- S'inscrire dans la perspective d'adaptation aux dispositifs de crédits européens

Un contexte (lié à la rénovation de la voie professionnelle) également à prendre en compte

- Renforcer l'autonomie pédagogique et la part d'initiative des établissements
- Favoriser l'individualisation et la personnalisation des parcours des apprenants

L'évolution du référentiel professionnel

Les outils

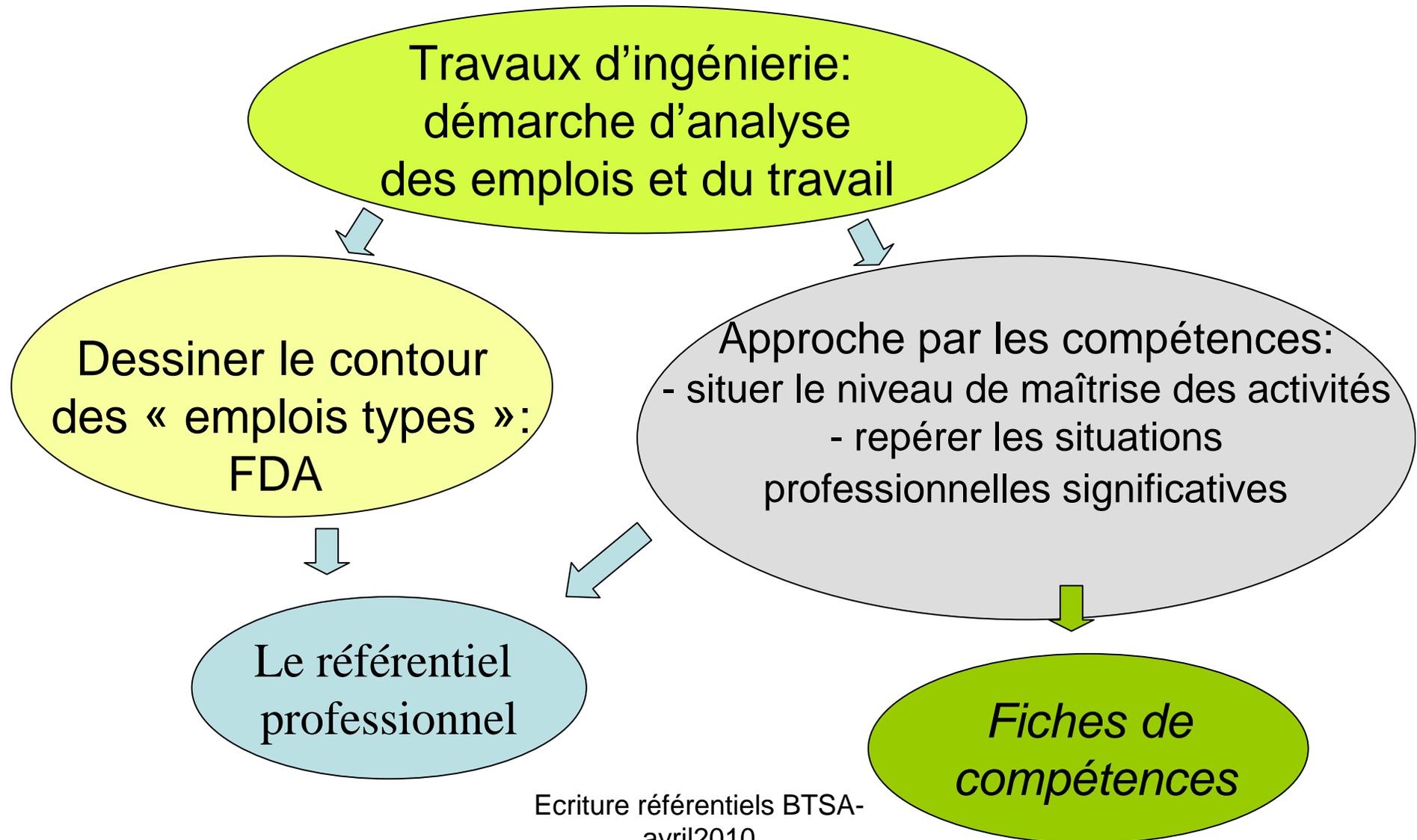


Pour quel usage ?

- Donner des informations sur le métier
- Donner des repères pour la certification et la formation
 - Mieux mettre en œuvre l'enseignement en
 - perspective de la réalité professionnelle
 - et du niveau de maîtrise attendu pour un professionnel débutant
 - outiller pour la VAE

Le référentiel professionnel

Sa construction



Une nouvelle approche par compétence professionnelle

La notion de compétence

La compétence est exprimée par un individu dans une situation donnée

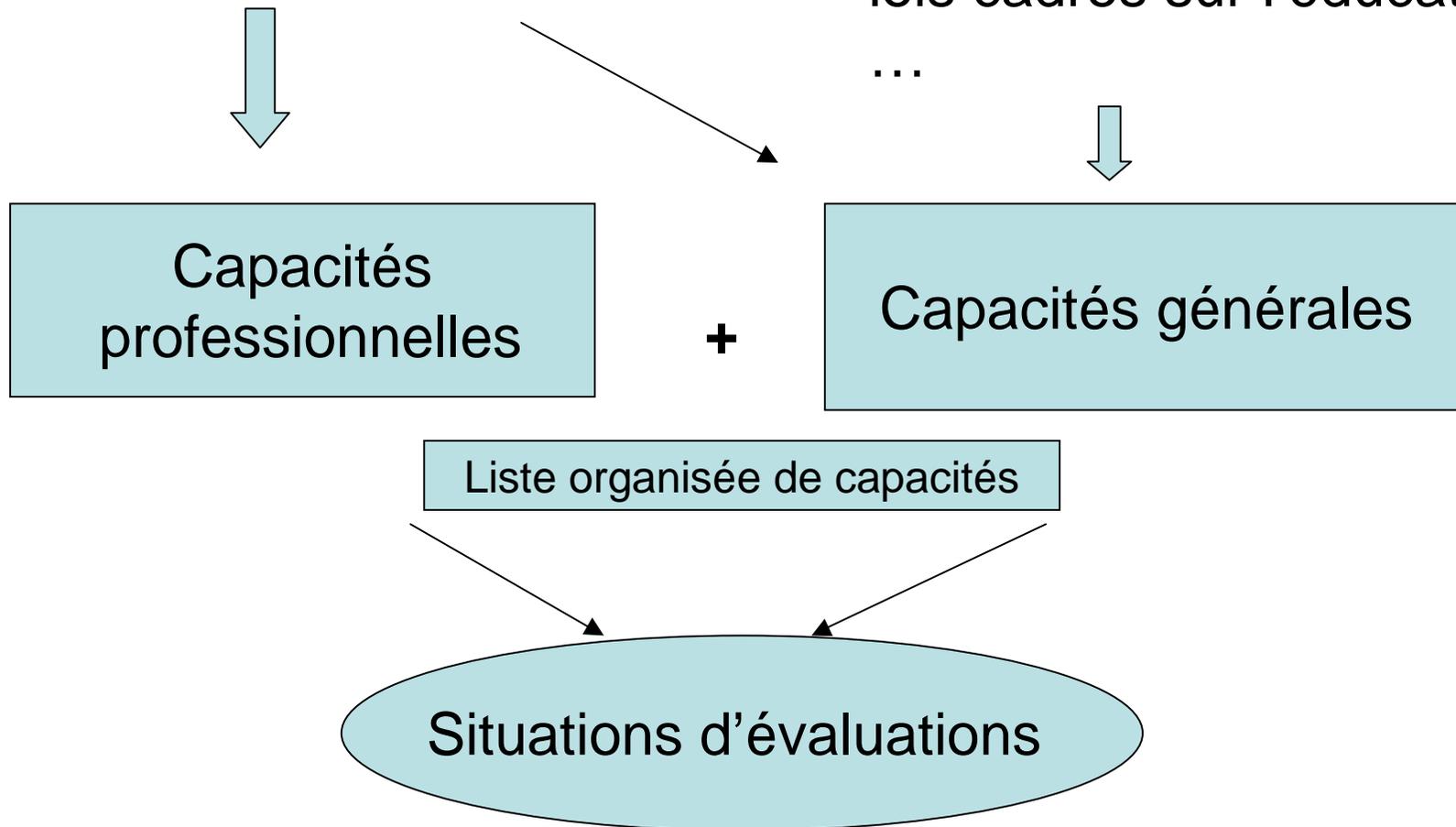
Définition retenue dans le cadre des rénovations

« Une compétence est une capacité reconnue et validée à mobiliser et à combiner des ressources (savoirs, savoir faire, comportements) pour répondre de façon pertinente à une situation professionnelle. Elle est le produit par lequel une personne produit régulièrement une performance adaptée au contexte »

Un nouveau type de référentiel, le référentiel de certification central dans le dispositif

Référentiel professionnel:

Objectifs éducatifs,
lois cadres sur l'éducation,
...



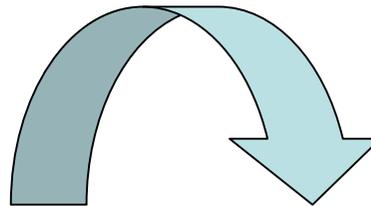
Le référentiel de certification

Les capacités

**« Une capacité exprime le potentiel d'un individu
en termes de combinatoire
de connaissances, savoir-faire, aptitudes
dans la réalisation d'une action donnée.**

Sa mise en œuvre se traduit par des résultats observables.»

**Verbe d'action
+
Complément(s)**



Qui répond à la question :
Que veut-on certifier ?

Le référentiel de certification: des capacités générales en BTSA

1. S'exprimer, communiquer et comprendre le monde

- - Analyser et argumenter dans le cadre d'un débat de société
- - Mobiliser les outils permettant de se situer dans la réalité économique et sociale.
- - Identifier les causes et les conséquences des transformations de la société.
- - Répondre à un besoin d'information par une démarche de médiation documentaire.
- - S'exprimer à l'oral et à l'écrit dans des situations de communication variées.
- - Interagir efficacement dans des situations de communication variées.
- - Mobiliser ses capacités d'autonomie, d'organisation et de communication dans le cadre d'un projet.

2. Communiquer dans une langue étrangère en mobilisant des savoirs langagiers et culturels.

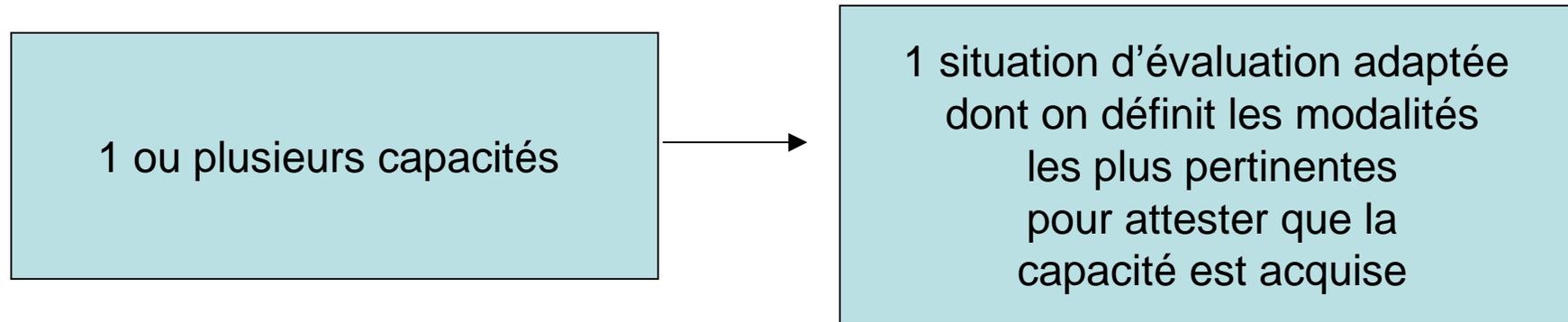
3. Optimiser sa motricité, gérer sa santé et se sociabiliser

- - Mobiliser son intelligence motrice et gérer un projet de formation physique et sportive.
- - Gérer un projet de formation physique et sportive

4. Mettre en œuvre un modèle mathématique et une solution informatique adaptés au traitement de données

- Choisir et maîtriser un modèle mathématique adapté au traitement de données
- Élaborer une solution informatique pour résoudre de manière autonome un problème de la vie professionnelle ou citoyenne.

Référentiel de certification et évaluations



Ex: Capacité générale: « S'exprimer, communiquer et comprendre le monde »

Sous-capacité: « Analyser et argumenter dans le cadre d'un débat de société »

→ épreuve nationale intégrative d'expression française et de culture socio-économique écrite

Ex en BTSA VO: 2 capacités professionnelles

- « Proposer un processus viti-vinicole dans une situation donnée »

- « Conduire un processus viti-vinicole »

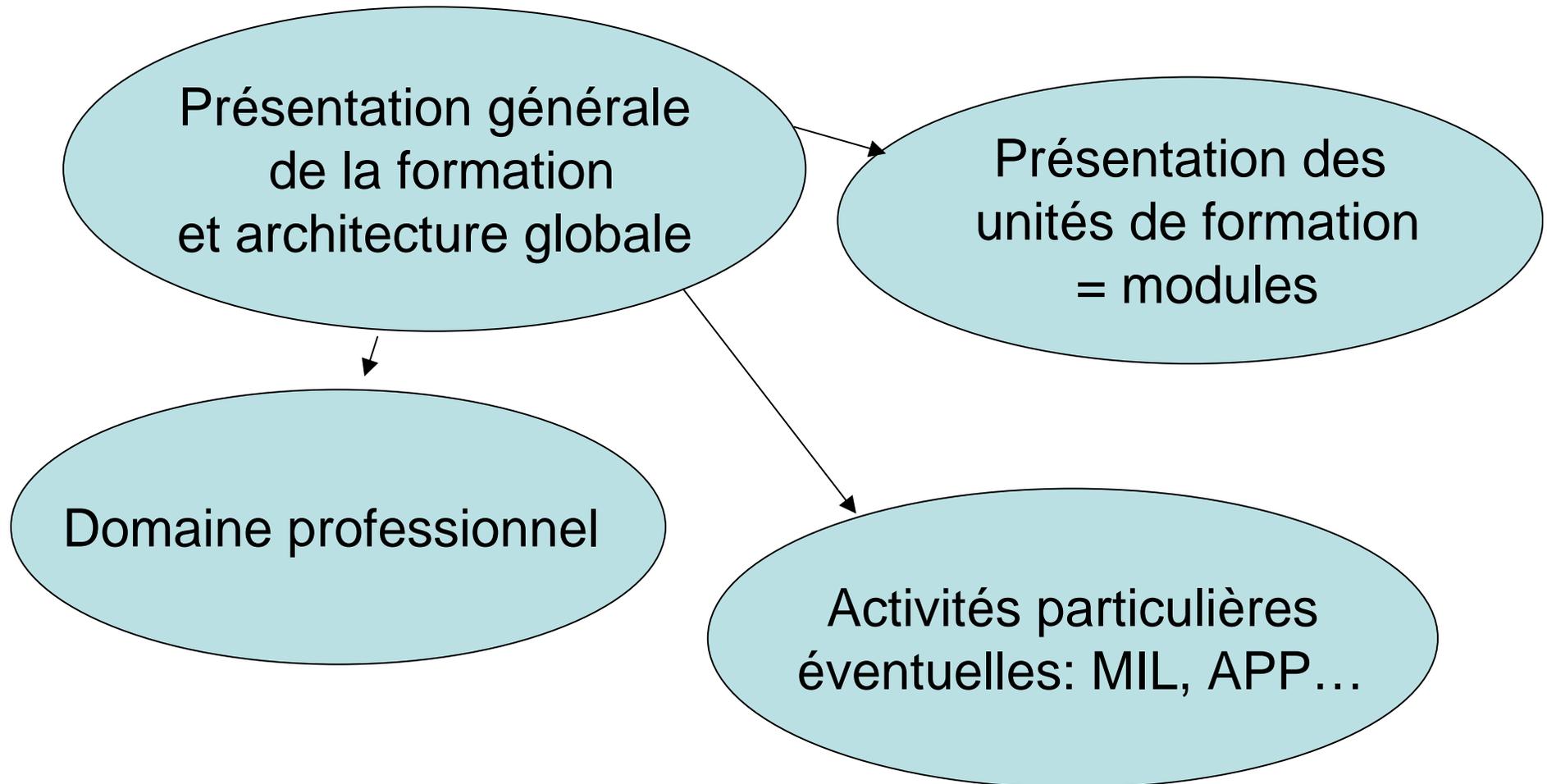
→ 4 à 5 CCF sous forme orale et/ou pratique

Documents complémentaires: NS de cadrage
Ils fournissent des indications complémentaires
pour faciliter la mise en œuvre de l'évaluation

Le référentiel de formation, une nouvelle forme d'écriture

- Document constitutif du référentiel de diplôme s'adressant aux formations de type modulaire.
- Fournit des indications générales sur le sens, les attendus de la formation, les conditions d'atteinte des objectifs.....
- Représente, pour un diplôme donné, la traduction des capacités à évaluer, présentées dans le référentiel de certification, en objectifs de formation pour chaque module

Le référentiel de formation



Des documents d'accompagnement du référentiel de formation

- Ils sont proposés par l'inspection de l'EA
- Ils facilitent la mise en œuvre de la formation:
 - recommandations, indications diverses pour organiser l'enseignement modulaire, les activités pluridisciplinaires
 - références documentaires et bibliographiques
 - indications complémentaires éventuelles sur des activités non modulaires
 - éventuellement recommandations à caractère pédagogique général, glossaires...
 - ...

Les 3 parties du référentiel de diplôme construites et articulées en cohérence

